

### Interrogation n°4 Correction

1. (a) **(2 pts)** Si les côtés opposés d'un quadrilatère non croisé sont deux à deux de même longueur, alors c'est un parallélogramme. C'est le cas d'après les indications sur la figure donc  $ABCD$  est un parallélogramme.
  - (b) **(2 pts)**  $ABCD$  est un parallélogramme. On sait que les angles opposés d'un parallélogramme ont même mesure. Comme  $\widehat{ABC} = 53$  degrés alors  $\widehat{CDA} = 53$  degrés.
  - (c) **(2 pts)** La propriété est : si deux côtés opposés d'un quadrilatère non croisé sont parallèles et de même longueur, alors c'est un parallélogramme.
2. **(4 pts)** Voir figure ci-dessous :

